REDBIRD
PREVENTION ET SECOURISME A LA REUNION
REDBIRD_V3 du 02/10/2025

AIPR ENCADRANT (Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux)

Objectifs de la formation

- Acquérir les connaissances sur la réglementation DT-DICT et le guide technique
- Faire appliquer les mesures de prévention définies dans le cadre d'un chantier à proximité des réseaux
- Veillez à la sécurité du chantier lors des interventions à proximité des réseaux
- Obtenir sa certification AIPR Encadrant

Personne concernée et Prérequis

Personnels assurant l'encadrement des travaux à proximité de réseaux enterrés ou aériens sous la direction de l'exécutant des travaux (Conducteurs de travaux, chefs de chantier, chefs d'équipes)
Aucun niveau de connaissance préalable n'est requis pour suivre cette formation

Méthodes pédagogiques

Modalités : en présentiel
Méthodes pédagogiques : Alternance d'exposés théoriques et d'études de cas **-** Entraînement à l'examen final sous forme de QCM
Moyens techniques : PC portable - Vidéoprojecteur - Ressources multimédia
Moyens humains : Formateur qualifié

Organisation et modalités d'accès

Nombre de participants : 4 à 10 participants
Durée : 7 heures soit 1 journée (examen inclus)
Modalités d'accès :

- Par l'employeur (plan de développement des compétences/OPCO)
- A l'initiative du salarié (plan de développement des compétences/fonds propres)

Délai d'accès :

- En intra : dates, horaires et lieu de votre choix

Modalités de recyclage

Tous les 5 ans

Modalité d'évaluation

- L'examen final est réalisé sur la base de 40 questions à choix multiples, aléatoires et individuelles.
- La réussite au QCM sur le site du Ministère de la Transition Écologique et Solidaire est sanctionnée par une Attestation de Compétences (réussite ou échec) à destination de l'employeur en vue de la délivrance d'une Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (AIPR Encadrant)
- Cette formation sera sanctionnée par une attestation individuelle de fin de formation.
- Évaluation de la formation par une enquête de satisfaction remise au stagiaire à la fin de la formation.

REDBIRD
PREVENTION ET SECOURISME A LA REUNION
REDBIRD_V3 du 02/10/2025

AIPR ENCADRANT (Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux)

Contenu de la formation

Module théorique de la formation AIPR Encadrant

- Rôles, missions et responsabilités de l'encadrant
- Types et terminologie des réseaux aériens et souterrains
- Prescriptions de l'arrêté de référence et du Code de l'Environnement
- Vérification et exploitation des réponses aux DT-DICT
- Lecture de plans : situation des réseaux et de leurs fuseaux d'imprécision
- Utilisation des moyens de protection collective et individuelle, et les faire utiliser
- AIPR du personnel mis à disposition
- Adéquation entre les besoins et le matériel à disposition
- Identification des situations dangereuses ou inattendues
- Règles d'arrêt de chantier
- Accès aux ouvrages de sécurité
- Constat contradictoire d'anomalie ou de dommage
- Préparation des relevés topographiques de réseaux

Appréhender l'AIPR operateur

- Rôle, mission et responsabilités de son niveau
- Principaux types de réseaux souterrains et aériens
- Risques afférents aux réseaux
 - Les caractéristiques des énergies
 - Les atteintes aux réseaux existants
- Utilisation des moyens de protection collective et individuelle
- Compréhension et respect
 - De son environnement
 - Des marquages-piquetages
 - Des signes avertisseurs et indicateurs
 - Des moyens de repérage
 - Du terrain
- Identification des situations dangereuses ou inattendues
- Imprécision du positionnement des ouvrages et de la technique utilisée
- Maintien de l'intégrité et du tracé des réseaux existants
- Recommandations en cas d'incident ou d'accident
- Règle des « quatre A »

Module pratique AIPR Encadrant

- Identification des réseaux selon les plans et le marquage-piquetage sur la zone de travail
- Analyses de risques sur la zone de travail, par rapport à des situations exposées in situ par le formateur
- Reconnaissance des matériels en lien avec les réseaux

Modalités financières

Tarif intra-entreprise : 750 €
Plan de développement des compétences OPCO

Contact :
Mylène DUBROCA
0692 55 44 28
redbird.reunion@gmail.com